



Rappel sur augmentation de loyer

Par **cavalli**, le **26/08/2009** à **05:45**

Bonjour,
voila ma question ;
je paie mon loyer tout à fait régulièrement sans souci particulier.
Mon propriétaire me réclame l'augmentation du loyer le 19 aout concernant la période du 1er avril au 19 aout (date anniversaire du bail)
En a t-il le droit tout simplement ? Suis-je tenu de payer ? De quel article s'agit-il ?
merci pour votre réponse Mr cavalli